



L'ACTUALITE MUNICIPALE

ECOLE D'ARANC



Le jour de la rentrée, lundi 2 novembre, les élus se sont associés aux enseignantes et aux élèves lors de l'hommage rendu dans la cour de l'école à Samuel PATY, professeur d'histoire et géographie, sauvagement assassiné.

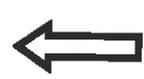
Les Maires défendront toujours la liberté d'expression et la primauté de la laïcité dans l'organisation de notre République.

Les élus locaux n'accepteront jamais que soient vidées de leurs sens les valeurs de Liberté, d'Egalité et de Fraternité qui figurent aux frontons de nos mairies.

Ils assureront toujours leur solidarité et leur soutien au corps enseignant dont la mission d'éveil à la connaissance et la transmission des savoirs sont irremplaçables.

TRAVAUX

Réalisés



Abords du four du quart d'Avard

Pose d'un ralentisseur



Finition des abords du four par la pose d'un enrobé par l'entreprise PST de Sylvain Marguier pour un montant de : 3365.00 € HT.

Pose d'un ralentisseur à l'entrée Sud du village d'Aranc par l'entreprise PST de Sylvain Marguier pour un montant de : 6145.00 € HT.

En cours

- Contrôle des bornes incendie.
- Mise aux normes des sanitaires de la classe maternelle en raison du COVID.

DOSSIERS EN COURS D'ETUDE

- Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde : document qui permet d'être toujours prêt à répondre en cas d'événements de sécurité civile.
- Marais de Jarine : le projet de sentier sur le marais a été abandonné au profit de la mise en place d'un observatoire près de l'ancien captage. Nous attendons les devis pour prendre notre décision.
- Reprise de l'étanchéité de la façade SUD de la salle polyvalente.
- Enfouissement des réseaux électriques et téléphones sur les 3 villages.
- Réparation du pilier du monument aux morts d'Aranc.

Convention de déneigement saison 2020-2021

Une convention a été passée entre la commune et Mr JACQUIOT Anthony pour assurer le déneigement en complément de l'employé communal durant la période du 18 décembre 2020 au 7 mars 2021.

Commission de contrôle des listes électorales

Ont été désignés :

Délégués du conseil municipal : Titulaire Mr Jean Pierre MONTJOUVENT

Suppléant Mme Sophie DUMAS

Délégués de l'administration : Titulaire Mr Lionel TALON

Suppléant Mr Yves EMIN

Proposition en vue de la désignation au titre de délégués du tribunal judiciaire : Mme Sandrine PERRIN et Mme Monique PALLET.

Questions diverses

A) Photocopies: *Pour les particuliers, les 5 premières gratuites, au-delà 0.10 €.*

Pour les associations, les 200 premières noires gratuites, au-delà 0.10 € et les 50 premières couleurs gratuites, au-delà 0.20 €.

B) Conférence des Maires :

Une conférence des maires de HBA s'est tenue le mardi 3 novembre à Port.

3 sujets ont été abordés :

1) **Contours de la compétence ZAE** (Zone Activité Economique). Ce sujet ne concerne pas notre commune car il n'y a pas de ZAE sur son territoire.

2) **Gestion des chats errants**. Une convention sera signée entre la commune et HBA courant du mois de décembre devant les plaintes concernant la multiplication des chats errants sur notre commune. Cette convention permettra à la commune de pouvoir faire capturer et stériliser les chats errants. Cela aura un coût pour notre collectivité (env 120.00 € par chat). Nous souhaiterions que les propriétaires de chats en soient conscients et en assument la responsabilité.

3) **Contours de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines**. Pour notre commune, cette compétence est assumée par le syndicat des eaux du Borey. Une participation de la commune d'un montant de 3 836 € est versée à HBA qui la restitue au Syndicat du Borey.

URBANISME

PLU : Nous avons repris la finalisation de notre PLU avec les services de HBA. La prochaine réunion aura lieu le 1er décembre avec les membres de la commission, l'urbaniste, l'agence Départementale et HBA.

DP (Demande préalable de Travaux) et PC (Permis de Construire)

Nous vous rappelons que tous travaux faisant l'objet d'une modification de l'aspect extérieur de votre propriété doivent être déclarés en mairie selon un CERFA particulier. Ces demandes ainsi que les PC sont ensuite instruits par les services de HBA.

En cas de pièces complémentaires et conformément au code de l'urbanisme, ces pièces doivent être adressées pour saisie en mairie qui les transmettra ensuite au service instructeur de HBA.

Autorisations d'urbanisme :

Ont été déposées en mairie :

DP N° 0011 : JULLIARD Frédéric (Aranc), construction d'un four de 9m2.

DP N° 0012 : Mme DUMONTEIL Véronique (Cognat), changement de fenêtres et volets.

DP N° 0013 : Mr MEGEL Guillaume (Résinand), isolation thermique par l'extérieur et ravalement de façades.

DP N° 0014 : Mme ROSAZZA Marielle (Aranc), construction d'un abri de jardin de 16m2.

DP N° 0015 : GAEC DES SAISONS (Aranc), réfection du pan EST de la toiture.

Alignement :

Demande de Mr BLANC Christophe concernant l'alignement entre sa propriété, rue du mont d'Aranc et la route Départementale.

CULTURE

Les membres de la commission culture sous la responsabilité de Sophie DUMAS ont établi un projet pour 2021 ayant pour but de promouvoir la culture en milieu rural. L'idée est de proposer un samedi par trimestre, une manifestation culturelle dans notre commune sous le nom « LES SAISONS D'ARANC »

4 spectacles auront lieu, si la crise sanitaire nous le permet.

Printemps : le samedi 13 mars : spectacle familial de ventriloquie.

Eté : le samedi 26 juin : théâtre musical en plein air

Automne : le samedi 25 septembre : concert musical classique à l'église des Pézières avec le quatuor à cordes « Byron ».

Hiver : le samedi 18 décembre : théâtre d'objets, pantomime, fable clownesque.

INFOS PRATIQUES

RAPPEL

1) Il est rappelé aux administrés d'entretenir régulièrement les abords de leur propriété donnant sur la voie publique.

2) Article de loi du code civil

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas la visibilité, le passage des véhicules. L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique communale ou départementale. Aussi les Maires sont parfaitement fondés, au titre de pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait. La mairie peut faire procéder aux travaux aux frais du riverain après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet.

VIE DE LA COMMUNE

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Les élus ont déposé une gerbe aux monuments aux morts de Résinand et d'Aranc.



FAITS DIVERS

Vandalisme à la décharge de Trémont

Dans la nuit de samedi à dimanche 22 novembre, la clôture et le portail de la décharge de Trémont ont été vandalisés. Portail arraché de ses gonds, grillage coupé à plusieurs endroits sur toute la hauteur. Vengeance ou acte gratuit ?

Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie qui est venue constater les dégâts. Une enquête est en cours.

Nous ne pouvons que déplorer de tels comportements de la part de personnes irresponsables et toxiques à notre société, et qui vont faire supporter aux habitants de la commune les conséquences de leur acte odieux.



ETAT CIVIL

Naissance

Thibaut est arrivé le 10 septembre 2020, fils de Eric GOYET et Dominique SUCHET, habitants du hameau de Rougemont.

Décès



Au cours d'une courte mais poignante cérémonie, les cendres de Brent PERKINS ont été déposées le 29 octobre au cimetière des Pézières au côté de sa maman Deslie.

Brent, cet australien venu de l'autre bout du monde aura marqué à travers le restaurant « Le Boomerang » au côté de Rose Marie la vie économique et touristique de notre commune depuis 1983.

Fidèle à nos cérémonies de commémoration, il représentait ces soldats australiens venus sur la terre de France combattre pour nos libertés.

Merci Brent pour ta présence et ton engagement à nos côtés.

Nous avons appris avec tristesse le décès de Michel GRADOS, qui avec sa femme Marie Thérèse ont habité le hameau des Pézières pendant plus de 30 ans. Colonel de l'armée de l'air en retraite, nous garderons le souvenir d'un homme convivial et intègre qui a su s'intégrer à la vie des Pézières et de la commune.

AGENDA

10 décembre : Conseil syndical SITOM Nord Isère, Bourgoin Jallieu.

14 décembre : Conseil municipal, 20h30 à huis clos, salle polyvalente.

17 décembre : Conseil communautaire HBA, 18h30.

